Montréal

Avis aux résidents
ville.montreal.qc.ca

Arrondissement de Verdun

Réhabilitation d'une conduite d'aqueduc

Rue Bannantyne

La Ville de Montréal vous informe que des travaux de réhabilitation d'une conduite d'aqueduc seront réalisés dans la **rue Bannantyne, entre les rues de l'Église et Hickson.** Ces travaux permettront de construire une nouvelle conduite à même la conduite existante selon une technique qui réduit considérablement la durée des travaux.

Durée et horaire des travaux

- Entre le 16 septembre et le 28 octobre 2019, si les conditions météorologiques le permettent
- Lundi au vendredi de 7 h à 19 h
- Possibilités le soir, la nuit et la fin de semaine

Circulation

- Rue Bannantyne, entre les rues de l'Église et Hickson
    - Du lundi au vendredi : fermeture complète de la direction ouest et fermeture partielle de la direction est
    - Les fins de semaine : fermeture complète avec circulation locale.

Fermeture d'eau

Des coupures d'eau sont prévues pendant les travaux. Seuls les résidents concernés seront avisés 48 heures à l'avance par une affichette de porte. La qualité de l'eau potable n'est pas altérée par les travaux et vous pouvez donc la consommer sans risque. Si vous avez des questions, vous pouvez communiquer en tout temps avec le service à la clientèle de l'entrepreneur responsable des travaux, **Aquarehab, au 1-866-351-4755.**

Impacts

- **Stationnement** : restrictions dans la zone et à proximité des travaux.
- **Accès** : maintien des accès aux résidences et aux établissements
- **Bruit et poussière** : possibilité de poussière et de bruits générés par le passage des camions dans la zone des travaux. Des opérations d'arrosage seront réalisées lorsque requises.
- **Autobus** : maintien du service, mais des modifications aux arrêts sont possibles. STM-INFO : 514 786-4636 ou stm.info
- **Collectes des ordures et des matières recyclables** : déplacement des bacs et sacs à l'extérieur de l'aire de travail lors des journées de collectes par l'entrepreneur. **Identifiez vos bacs.**

La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux peuvent causer et prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

RAPPEL : REMPLACEMENT D'ENTRÉES DE SERVICE EN PLOMB DANS LA ZONE DES TRAVAUX UNIQUEMENT

La portion **municipale** de votre entrée de service d'eau potable située dans la zone des travaux sera remplacée par la Ville durant le chantier. La Ville sera en mesure de vous confirmer si la portion **privée** de votre entrée de service est en plomb lors de l'excavation, suite à une inspection visuelle. Si votre entrée de service est en plomb du côté privé, la Ville vous recommande de la remplacer. Cependant, vos travaux ne peuvent être effectués en même temps que ceux de la Ville. L'entrepreneur de la Ville étant le seul responsable de la maîtrise d'œuvre de son chantier, aucun entrepreneur externe ne pourra travailler dans son chantier durant les travaux.

Ces types de bâtiments **pourraient** avoir une entrée de service en plomb :

• Bâtiment construit entre les années 1940 et 1950, communément appelé « maison d'après-guerre » (Wartime Housing).

• Bâtiment de huit logements et moins construit avant 1970.

Si vous êtes locataire, veuillez faire suivre cet avis à votre propriétaire.

INFO-TRAVAUX

Montréal

Renseignements

514 872-3777, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 20 h 30 ou le samedi et dimanche, de 9 h à 17 h.

Pour signaler une situation nécessitant une intervention rapide et prioritaire à tout autre moment, composez le 311.

info-travaux@ville.montreal.qc.ca

ville.montreal.qc.ca/chantiers
ville.montreal.qc.ca/plomb

Pour joindre le service à la clientèle de l'entrepreneur qui réalise les travaux, vous pouvez composer en tout temps le 1-866-351-4755.

Localisation des travaux

English upon request
6 septembre 2019